

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2011-2012

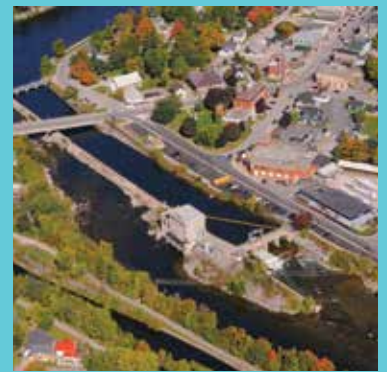


Canadian Hydropower
Association
Association canadienne
de l'hydroélectricité

NOS ÉNONCÉS DE VISION ET DE MISSION

L'hydroélectricité est le fer de lance de l'énergie propre, fiable et renouvelable.

L'Association canadienne de l'hydroélectricité fait la promotion des avantages techniques, économiques, sociaux et environnementaux de l'hydroélectricité. Elle préconise le développement et l'utilisation responsables de l'hydroélectricité pour satisfaire de manière durable aux besoins actuels et futurs en électricité.



« Notre gouvernement considère l'hydroélectricité comme un facteur de la croissance continue du Canada, qui est un joueur de premier plan dans le domaine des ressources naturelles et une superpuissance de l'énergie propre dans le monde. »

L'honorable Denis Paradis, ancien ministre des Ressources naturelles, le 26 octobre 2010 à l'occasion du forum annuel de l'Association canadienne de l'hydroélectricité

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Confirmant la tendance positive établie en 2010, l'année 2011 s'est déroulée sous le signe de la productivité pour l'Association canadienne de l'hydroélectricité (ACH), ses membres et son conseil d'administration. Nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux membres depuis notre dernier forum en 2010, accroissant ainsi notre présence au sein du secteur hydroélectrique au Canada.

Pour mes premières années à titre de président du conseil d'administration de l'ACH, je souhaite remercier mes collègues du conseil ainsi que les participants aux divers groupes de travail qui ont su déterminer les enjeux propres à notre industrie et cibler nos efforts d'intervention. Notre voix se fait entendre et, en maintes occasions, on peut constater que les décideurs publics se montrent sensibles à nos arguments et à nos opinions. Voilà un avantage de compter une association forte qui défend des points de vue constants, crédibles et convaincants. Je suis reconnaissant envers les anciens membres de l'ACH de leurs contributions; j'ai

particulièrement bénéficié des conseils du président précédent, Colin Clark, qui continue aimablement à siéger au conseil d'administration.

Nos groupes de travail ont étendu leurs activités, couvrant les questions réglementaires, les politiques environnementales et énergétiques ainsi que la promotion générale de l'hydroélectricité au Canada. L'année dernière, les activités de l'ACH ont inclus la participation à d'importantes conférences et à de grands événements,

permettant à Jacob Irving, président-directeur général de l'ACH, de faire la promotion de l'hydroélectricité canadienne partout au Canada, aux États-Unis et dans le monde. Cette visibilité a été couronnée par un forum, *Celebrating North American Hydro Connections: Clean, Affordable and Secure Energy*, tenu à Washington en décembre 2011. L'événement soulignait la relation durable et historique entre le Canada et les États-Unis en matière d'hydroélectricité. Nous avons eu l'occasion d'insister sur notre avenir commun et de promouvoir les avantages de l'hydroélectricité liés à la sécurité énergétique, au développement socioéconomique et à la performance environnementale. Ces avantages ont été résumés dans un document, *5 Reasons Americans Should Care about Canadian Hydropower*, qui a été publié par l'ACH à Washington en juillet 2011. Il est maintenant disponible dans les consulats canadiens partout aux États-Unis.

Je suis particulièrement fier de ces nouveaux efforts de promotion aux États-Unis, qui ont été amorcés par le groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre et peaufinés à l'aide des commentaires et des conseils de notre association sœur aux États-Unis, la National

Hydropower Association. De plus, l'ambassade du Canada à Washington et les représentants des gouvernements du Manitoba et du Québec ont tous aidé à favoriser la communication de nos messages sur le marché américain. La promotion de l'hydroélectricité canadienne aux États-Unis contribue à rehausser notre profil auprès des clients étrangers, mais également à nous mettre en valeur chez nous, au Canada. De plus en plus, nous sommes considérés comme une solution continentale aux défis que représentent les changements climatiques et la sécurité énergétique.

Encore une fois, l'hydroélectricité a occupé une place de choix dans le discours du Trône : « *Notre gouvernement s'est engagé à développer la richesse extraordinaire des ressources du Canada tout en respectant l'environnement. Il soutiendra de nouveaux projets d'énergie propre qui présentent une importance nationale ou régionale [...].* » Forte de cette reconnaissance, l'ACH maintient son engagement à travailler avec le gouvernement fédéral dans le but de poursuivre le développement d'une énergie propre et renouvelable aux quatre coins du Canada.

À la suite de l'élection fédérale de mai 2011, l'ACH a achevé ses réponses aux examens législatifs requis de la réglementation environnementale, notamment de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur les espèces en péril*. Les groupes de travail de l'ACH ont participé activement aux discussions et aux processus en cours associés au changement réglementaire. Réfléchis et dynamiques, les membres de ces groupes réussissent continuellement à préciser de façon appropriée nos prises de position alors que notre engagement s'accroît.

Plus récemment, d'importantes réformes réglementaires ont été proposées par le gouvernement actuel, et l'ACH y a clairement contribué de façon positive. Cependant, il reste beaucoup à faire pour s'assurer que les révisions apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et à la *Loi sur les pêches* seront réalisables tout en étendant les changements nécessaires à la *Loi sur les espèces en péril*. Nous prévoyons des efforts supplémentaires visant la simplification et l'amélioration des processus fédéraux qui encadrent notre industrie. L'année sera encore une fois occupée et productive à la fois pour l'ACH et l'industrie hydroélectrique au Canada. Nous devons nous adapter à une nouvelle réalité que les activités de l'ACH auront contribué à façonner. En cours de route, je continuerai à me sentir très privilégié de travailler avec un conseil, des membres et du personnel professionnel aussi dévoués envers l'atteinte de nos objectifs communs.



Eduard Wojczynski,
directeur de la division Power Projects
Development, Manitoba Hydro



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de mes premières années au poste de président-directeur général de l'ACH, je me suis senti privilégié de représenter une industrie offrant aux Canadiens une énergie renouvelable, propre, fiable et efficace, produite à partir de l'eau. L'an dernier, mes priorités étaient de m'assurer que nos objectifs à titre d'association nationale avaient été entendus par les principaux décideurs et de favoriser une meilleure compréhension du rôle joué par l'hydroélectricité dans l'économie et le quotidien des Canadiens. La réussite de ces efforts est directement attribuable au soutien des membres de l'ACH de partout au pays et à la collaboration avec nos partenaires d'un océan à l'autre.

L'ACH a eu le plaisir d'accueillir 15 nouveaux membres depuis son dernier forum annuel. Le nouveau président du conseil d'administration, Ed Wojczynski de Manitoba Hydro, a agi rapidement pour enrichir l'héritage laissé par le président précédent, Colin Clark. On m'a décrit Colin comme un esprit universel digne de la Renaissance en raison de ses nombreux champs d'intérêt et de ses divers talents; il n'est donc pas surprenant qu'il ait contribué à amorcer une renaissance de l'hydroélectricité partout au Canada. Fort de son énergie sans borne, de sa vaste expérience et de sa passion envers l'énergie hydroélectrique durable, Ed Wojczynski aidera notre association et notre industrie à franchir une nouvelle étape importante pour assurer notre avenir énergétique.

En 2011, l'ACH a commencé la transformation du groupe de travail sur les émissions de gaz à effet de serre pour former le *groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre*. Ce changement visait à accroître la présence de l'ACH dans les divers forums associés à la politique énergétique sur les énergies renouvelables, la gestion des gaz à effet de serre et les systèmes qui évaluent les conséquences environnementales de différentes ressources électriques. Par l'entremise de ce groupe, l'ACH continue à contribuer activement aux discussions visant à réviser la norme ÉcoLogo, une certification environnementale, et à participer à des interactions fructueuses avec des groupes environnementaux de la société civile.

L'an passé, le travail sur les questions réglementaires a été intense pour l'ACH, et ce, sans compter l'élection fédérale de mai 2011. Nous avons rédigé des mémoires conjoints avec notre partenaire, l'Association canadienne de l'électricité, sur la réforme de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* – deux grandes priorités pour l'ACH.

À l'automne dernier, accompagné de membres de l'ACH, j'ai rencontré les nouveaux ministres de l'Environnement, des Pêches et des Ressources naturelles ainsi que leurs hauts fonctionnaires conformément à notre plan postélectoral de relations gouvernementales. Nos conversations ont été riches, bien préparées et constructives grâce à l'examen minutieux et aux efforts soutenus des groupes de travail de l'ACH.

Notre travail visant la simplification du processus d'examen réglementaire n'est pas passé inaperçu. L'ACH est très intéressée par une annonce faite par le ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, le 17 avril 2012. Elle portait sur la simplification du processus d'examen des projets du secteur des ressources naturelles et révélait l'intention de passer à une méthode « un projet, une évaluation ». Cette approche correspond à celle défendue par l'ACH depuis longtemps, et nous attendons avec impatience les détails de sa mise en place alors que le projet de loi C-38 suit actuellement le processus parlementaire. Nous maintiendrons le même intérêt et le même degré de participation lorsque les réformes prendront leur forme finale en 2012.

D'un point de vue plus général, l'ACH a poursuivi en 2011 son travail visant à établir de meilleures façons de quantifier et de communiquer les avantages indéniables de l'hydroélectricité au Canada. À l'été 2011, notre nouveau groupe de travail sur les questions commerciales a demandé à une équipe d'étudiants au programme de MBA de HEC Montréal une étude sur les projets hydroélectriques prévus pour les 20 prochaines années afin d'estimer leurs retombées en matière d'emplois et de contribution au produit intérieur brut (PIB). L'équipe d'étudiants a conclu que les investissements en hydroélectricité pourraient s'élever à 127 milliards de dollars, créant plus d'un million d'emplois-années sur 20 ans. Voilà une nouvelle donnée que nous pouvons maintenant utiliser régulièrement pour décrire le rôle de l'hydroélectricité comme moteur économique pour l'ensemble du Canada.

« L'hydroélectricité canadienne est une source d'électricité propre et renouvelable qui soutient la mise en valeur d'autres sources d'électricité propres et renouvelables, comme l'énergie éolienne ou solaire. »

Jacob Irving, président-directeur général, Association canadienne de l'hydroélectricité, dans le cahier spécial sur l'énergie de remplacement en novembre 2011 du *National Post*

L'ACH a également mobilisé ses efforts pour rehausser son profil aux États-Unis. Notre groupe de travail chargé de la politique sur l'énergie propre a préparé deux mémoires et présentations sur le potentiel hydroélectrique du Canada pour des comités sénatoriaux du gouvernement des États-Unis. Nous avons présenté la plateforme nord-américaine à nos partenaires au moyen de prises de parole, d'événements de nos ambassades et consulats ainsi que de réunions à Ottawa et à Washington.

L'ACH a créé le document *5 Reasons Americans should care about Canadian Hydropower*, qui a été bien reçu. Il fait entre autres la promotion des avantages liés à l'adoption des véhicules électriques partout en Amérique du Nord, qui peuvent être alimentés par l'hydroélectricité propre et renouvelable, afin de lutter contre les changements climatiques tout en renforçant notre sécurité énergétique commune. Conformément à l'une des priorités de l'ACH, nous avons renforcé nos liens avec le secteur des véhicules électriques. Au nom de l'ACH, j'ai été à nouveau invité à m'exprimer à la conférence annuelle de la National Hydropower Association et, en retour, l'ACH a profité grandement de la participation réciproque renouvelée de cette association à notre forum annuel.

Parmi les conférences internationales et nord-américaines auxquelles l'ACH a participé, mentionnons aussi le 2011 Washington Energy Summit, où nous avons exposé le concept de l'hydroélectricité nord américaine devant un public majoritairement international, faisant ainsi connaître le potentiel canadien aux représentants du Congrès américain qui étaient présents.

J'ai également eu le privilège de participer à une table ronde sur les changements climatiques, animée par Bjorn Lomborg, au congrès 2011 de l'Association internationale de l'hydroélectricité. J'ai pu y défendre de façon convaincante le développement hydroélectrique au Canada et partout dans le monde. De plus, le public international a été informé de la capacité actuelle du Canada et de son potentiel de croissance future ainsi que de l'importance d'adopter les véhicules électriques.

L'ACH a décidé de déplacer son forum annuel de l'automne au printemps afin de tenir la seule conférence sur l'énergie en mai à Ottawa, ce qui favorise la participation d'un maximum de personnes et la venue de conférenciers.

En ce qui concerne la couverture médiatique, l'ACH et l'hydroélectricité ont figuré dans le cahier spécial sur l'énergie de remplacement en novembre 2011 du *National Post*. J'ai également accordé des entrevues à des revues spécialisées ainsi que pour un reportage dans le *Walrus*, le *Huffington Post Canada* et le *Winnipeg Free Press* qualifiant l'hydroélectricité d'excellente solution dans le dossier des changements climatiques.

Au cours de la dernière année, l'ACH a travaillé à établir des liens étroits avec les partenaires de partout au pays à propos de notre mandat et de notre rôle à Ottawa. Parmi nos plus importantes alliances figurent celles avec l'Association canadienne de l'électricité, l'Ontario Waterpower Association, la Clean Energy BC, l'AIEQ (Québec), la National Hydropower Association des États-Unis et l'Association internationale de l'hydroélectricité. Le partage d'information et la collaboration avec Mobilité électrique Canada, l'Ocean Renewable Energy Group, l'Association canadienne de l'énergie éolienne, l'Association des industries solaires du Canada et la Coalition canadienne de l'énergie géothermique sont demeurés très utiles à notre travail.

En conclusion, je tiens à souligner l'excellent travail de l'équipe interne de l'ACH, qui assure aux membres du conseil et à nos groupes de travail le soutien approprié. J'aimerais souligner tout spécialement les efforts de Munaf von Rudloff, qui termine sa deuxième année comme gestionnaire des opérations à l'ACH en 2012. Au seuil de ma troisième année à titre de président directeur général, je remercie le conseil d'administration pour ses conseils et son soutien constants. Grâce à l'appui d'un excellent personnel, de conseillers professionnels et de membres des groupes de travail infatigables, sans oublier les lumières d'un conseil actif et bien informé, je suis convaincu que cette année se révélera encore plus fructueuse que la précédente.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Irving'.

Jacob Irving, président-directeur général,
Association canadienne de l'hydroélectricité

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE, EXAMENS RÉGLEMENTAIRES ET CHANGEMENTS LÉGISLATIFS

L'ACH a été très occupée l'an passé par la politique gouvernementale. Grâce à nos groupes de travail et à nos partenaires dans le secteur des ressources, nous avons participé activement aux examens réglementaires au moyen de mémoires, de présentations devant comité et de rencontres gouvernementales portant sur deux lois importantes : la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

De plus, nous avons renforcé notre relation avec nos voisins du Sud, déployant de grands efforts à montrer les avantages de l'hydroélectricité canadienne comme solution de choix pour aider à répondre aux besoins croissants en matière d'énergie des Américains.

Dans toutes nos démarches auprès des intervenants, nous avons insisté sur les atouts de l'hydroélectricité au Canada en plus d'offrir conseils et solutions sur les façons de réaliser son plein potentiel par les moyens suivants :

- des politiques de réglementation plus efficaces qui accélèrent le développement d'installations d'énergie propre et renouvelable sans compromettre la protection de l'environnement;
- une solide politique sur les changements climatiques, canadienne et nord américaine, qui reconnaît les avantages de l'hydroélectricité, notamment en ce qui a trait au prix du carbone;
- une adoption plus générale des véhicules électriques alimentés par l'hydroélectricité propre et renouvelable partout en Amérique du Nord.

L'HYDROÉLECTRICITÉ EN AMÉRIQUE DU NORD : UNE PROPOSITION EN PLEIN ESSOR

Après avoir présenté les avantages d'une plateforme hydroélectrique nord-américaine en 2009 et 2010, l'année dernière a servi à la faire connaître davantage et à ouvrir l'appétit pour une solution énergétique propre, à l'échelle de l'Amérique du Nord, à l'aide des alliés américains de l'ACH.

Au moyen de documents, de brochures, de réunions et de prises de parole, l'ACH a présenté la capacité hydroélectrique actuelle du Canada et son potentiel encore sous-exploité à titre de source propre d'énergie renouvelable, entre autres pour l'utilisation croissante des véhicules électriques.

- L'ACH a présenté le document *5 Reasons Americans should care about Canadian Hydropower* à la dernière conférence de la National Hydropower Association en avril 2011. D'abord publié à Washington en juillet 2011, ce livret était aussi disponible à la célébration de l'hydroélectricité qui a eu lieu dans la même ville, en décembre 2011. Il a été distribué aux représentants de l'ambassade américaine ainsi qu'aux conseillers en énergie à leurs bureaux consulaires situés à Boston, à New York, à Minneapolis, à Los Angeles, à San Francisco, à Chicago et à Seattle.
- Le président-directeur général de l'ACH, Jacob Irving, a participé à deux discussions entre experts sur l'hydroélectricité de la conférence d'HydroVision International à Sacramento, en Californie, en juillet 2011.



- Jacob Irving a également pris la parole à la conférence RETECH 2011 en septembre 2011 et participé à une table ronde aux côtés de la directrice générale de la National Hydropower Association, Linda Church-Ciocci.
- Le président-directeur général de l'ACH s'est exprimé sur l'hydroélectricité nord américaine devant un public majoritairement international au 2011 Washington EnergySummit le 28 septembre dernier.
- Il a de nouveau présenté les mises à jour annuelles aux réunions du conseil d'administration de la National Hydropower Association à Washington.
- L'ACH a activement contribué à l'organisation de la célébration de la relation États-Unis-Canada en matière d'hydroélectricité, et y a participé le 6 décembre à l'ambassade du Canada à Washington. L'événement célébrait les ententes conclues entre les États du Midwest et ceux du Nord-est avec le Manitoba et le Québec, respectivement. Les membres de l'ACH des deux provinces étaient également présents, tout comme l'étaient les chefs des Premières nations du Manitoba et le sénateur américain Amy Klobuchar du Minnesota.

En plus de consolider nos alliances et nos activités avec nos partenaires américains, le président directeur général de l'ACH a joué un rôle actif auprès du personnel consulaire américain au Canada. L'ACH a rencontré de hauts fonctionnaires des États-Unis en septembre 2011 et a participé régulièrement aux activités et aux réunions du personnel de l'ambassade américaine à Ottawa.

SIMPLIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Le président-directeur général de l'ACH, le président du conseil d'administration et les membres des groupes de travail ont consacré l'essentiel de l'année 2011 à travailler auprès des intervenants gouvernementaux pour souligner l'importance de modifier et de moderniser d'importantes lois fédérales. Parmi celles-ci, certains éléments de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur les pêches*, dans leur

état actuel, nuisent à l'exploitation et à la croissance potentielle de la plus importante source d'énergie propre et renouvelable du Canada.

LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

En octobre 2011, en réponse à la demande de commentaires sur l'initiative de renouvellement de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)* d'Environnement Canada, l'ACH a collaboré avec l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) pour présenter un mémoire conjoint. La préoccupation la plus pressante pour l'ACH et son partenaire du secteur des ressources est l'incapacité de ses membres d'obtenir des permis ou des autorisations en vertu de la LEP concernant les aspects de la construction et de l'exploitation des infrastructures industrielles, ce qui mène inévitablement à des cas de non-conformité.

Le mémoire portait donc sur d'importants problèmes de conformité et demandait que soient octroyés, aux fins d'activités hydroélectriques, des permis à long terme ou renouvelables pour dommages fortuits, mais réclamait aussi qu'un rôle d'intendant soit confié à l'industrie hydroélectrique dans les accords de conservation.

À titre de partenaires dans le secteur des ressources, l'ACH et l'ACÉ ont proposé des améliorations aux règlements actuels de la LEP, mais ont aussi présenté des modifications importantes et souligné leur préférence pour celles-ci.

Dans le cadre de la présentation de modifications à la LEP et de la mise en évidence de la position de l'ACH sur la LEP, le président-directeur général de l'ACH et les membres du groupe de travail sur la LEP ont rencontré plusieurs représentants du gouvernement et partenaires du secteur des ressources.

- L'ACH a rencontré le sous-ministre, Environnement Canada, le 28 juillet.
- Le président-directeur général de l'ACH a participé aux réunions conjointes des présidents d'associations de ressources. Elles portaient sur une approche conjointe ou individuelle de la réforme réglementaire de la LEP.
- Le 12 décembre, l'ACH a rencontré le conseiller principal en politiques du ministre de l'Environnement, pour s'assurer que le mémoire sur la LEP avait bien été reçu et que les points soulevés par l'ACH étaient à l'étude.

L'ACH offre une précieuse plateforme permettant de faire participer les intervenants des politiques énergétiques au Canada et aux États-Unis. Représenter une industrie qui produit près de 90 % de l'énergie renouvelable de l'Amérique du Nord nous donne une crédibilité auprès des autorités dont nous ne profiterions pas nécessairement par les canaux propres à chaque entreprise. La future politique énergétique sera axée sur le déploiement de formes d'énergie plus propres, et l'industrie hydroélectrique au Canada aura voix au chapitre, nous assurant de jouer un rôle crucial dans cette transition; voilà ce que nous offre l'ACH.

Bill Hamlin, président du groupe de travail de l'ACH et de l'ACÉ, gestionnaire – Politique énergétique et Analyse, Manitoba Hydro

LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'ACH a été très occupée en 2011 par la défense de sa position concernant la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)* dans le cadre de l'examen septennal de la Loi qui doit être modifiée et annoncée.

L'ACH recommande plusieurs modifications importantes à la LCEE, dont l'élimination des dédoublements de la réglementation, le remplacement de processus fédéraux par des processus provinciaux dans la mesure du possible, une coordination améliorée entre les organismes fédéraux et des échanciers réalistes pour les évaluations.

Il est important de noter que le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a publié son examen législatif de la LCEE en mars 2012. L'ACH y est mentionnée six fois. On y a cité le mémoire quatre fois, et les déclarations du président du conseil d'administration Ed Wojczynski ont été reprises littéralement à deux occasions au sujet des délais de réalisation des évaluations environnementales. Plus précisément, on aborde la suggestion « un projet, une évaluation » selon laquelle la LCEE devrait inclure des dispositions permettant au gouvernement fédéral de juger équivalent au processus fédéral le processus d'évaluation environnementale d'une autre instance.

Les recommandations ont été annoncées en avril 2012 par le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver. Des modifications concrètes à la LCEE sont attendues d'ici la fin de 2012; elles devraient refléter en partie la position proposée par l'ACH visant à introduire clarté, certitude et efficacité dans le système sans compromettre la protection de l'environnement.

Avant la publication de l'examen de la LCEE, l'ACH et les membres de son groupe de travail se sont employés à présenter leurs recommandations au gouvernement et aux parlementaires.

- L'ACH et son partenaire du secteur des ressources, l'ACÉ, ont préparé un exposé sur la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, qui a été terminé en octobre 2011. En plus de soumettre leur exposé conjoint, l'ACH et l'ACÉ ont fait deux présentations coordonnées de leurs recommandations devant le comité, le 1^{er} et le 15 novembre. Une documentation supplémentaire a été soumise au comité le 21 novembre.
- Le 3 novembre, l'ACH a tenu une rencontre avec Robert Sopuck, député et membre du Parti conservateur du comité permanent ENVI.
- Jacob Irving et Ed Wojczynski ont présenté les messages clés de l'ACH portant sur l'examen par le comité permanent de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*.

- L'ACH a discuté avec Michelle Rempel, députée, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et membre du comité permanent ENVI le 3 novembre. Une autre rencontre a été organisée avec Mark Warawa, député et président du comité ENVI le 1^{er} décembre.
- L'ACH a tenu des réunions de suivi avec les membres du comité, le ministre Kent et son personnel en décembre 2011 et janvier 2012 afin de souligner la priorité accordée à l'approche « un projet, une évaluation » par l'ACH.

LOI SUR LES PÊCHES

En 2010-2011, l'ACH a rencontré les représentants du ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour les tenir au courant des enjeux liés à l'hydroélectricité et des préoccupations continues au sujet de la *Loi sur les pêches*, la doyenne des lois fédérales, qui date de 141 ans. Il faut absolument revoir l'accent qui y est mis sur des espèces particulières. Notre organisme demande que l'accent soit mis sur la protection des pêcheries en général et non sur certaines espèces de poissons.

- L'ACH a tenu une rencontre avec le sous-ministre, ministère des Pêches et des Océans, le 28 juillet.
- Le 25 octobre, une réunion a eu lieu entre l'ACH et Keith Ashfield, ministre des Pêches et des Océans, où la Loi sur les pêches et la LEP ont toutes deux été abordées.
- En septembre, l'ACH a rencontré Lawrence MacAulay, député et vice-président du Comité permanent des pêches et des océans, qui est devenu membre du caucus sur l'hydroélectricité nouvellement réorganisé.
- Une réunion a été organisée le 12 décembre entre l'ACH et Fin Donnelly, député et vice président du Comité permanent des pêches et océans.

Par ailleurs, l'ACH promeut l'hydroélectricité et fait progresser sa position sur la *Loi sur les pêches* en tant que participant aux ateliers trimestriels du MPO, par l'intermédiaire du protocole d'entente entre son partenaire du secteur des ressources, l'ACÉ, et le ministère. Du 13 au 15 juin 2011, l'ACH a participé à l'atelier sur le protocole d'entente entre l'ACÉ et le MPO à Winnipeg.

CAUCUS SUR L'HYDROÉLECTRICITÉ

Le caucus sur l'hydroélectricité, mis sur pied en 2009 par le groupe de travail chargé des affaires publiques, est composé de parlementaires et de sénateurs de tous les partis ayant un intérêt réel envers cette source d'énergie. Le caucus a été réorganisé à la suite des élections en mai 2011. L'ACH a invité le député Bruce Stanton à coprésider le caucus avec le sénateur Richard Neufeld, et a accueilli de nouveaux membres désireux de se réunir deux fois l'an sur la Colline du Parlement.

L'AVENIR DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'ACH croit que l'une des principales façons de réaliser le plein potentiel hydroélectrique du Canada est de favoriser une adoption plus générale des véhicules électriques, alimentés par l'hydroélectricité propre et renouvelable, partout en Amérique du Nord. Si seulement la moitié du potentiel total encore inexploité du Canada était réalisé et mis au service des véhicules électriques rechargeables, le pays pourrait alimenter l'ensemble de son parc de véhicules légers actuel plus un bon quart du parc américain actuel au moyen de l'hydroélectricité propre, renouvelable et sécuritaire.

En 2010 et 2011, l'ACH a rencontré plusieurs intervenants clés tout en faisant la promotion de sa position sur les véhicules électriques en collaboration avec Mobilité électrique Canada.

- L'ACH a pris la parole devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. L'ACH a tenu des rencontres avec les représentants d'Industrie Canada et du Conseil national de recherches accompagnant Mobilité électrique Canada pour promouvoir l'adoption des véhicules électriques au pays.
- Toujours aux côtés de Mobilité électrique Canada, l'ACH a participé à des réunions avec le ministre des Transports, les représentants du ministère des Finances, le chef des communications du ministre de l'Industrie et John McCallum, député, porte-parole libéral en matière de finances et membre du Comité des transports.

ÉTUDE SUR L'EMPLOI EN HYDROÉLECTRICITÉ DE 2011

À l'été 2011, l'ACH a commandé à une équipe d'étudiants au programme de MBA de HEC Montréal une étude sur les projets hydroélectriques prévus pour les 20 prochaines années afin d'estimer leurs retombées en matière d'emplois et de contribution au produit intérieur brut (PIB).

L'étude en question a été menée par l'équipe d'étudiants du 4 juillet au 5 août 2011. Elle a conclu que les investissements en hydroélectricité au Canada pourraient se traduire par plus d'un million d'emplois au cours des 20 prochaines années. Il s'agit d'emplois-années en équivalent temps plein (ETP); un emploi-année représente une personne travaillant pendant un an. Les emplois seraient répartis dans toutes les régions du pays. Intitulée *Création d'emplois et développement économique : retombées de l'hydroélectricité au Canada*, l'étude a été diffusée auprès du public au moyen d'un communiqué de presse en décembre 2011. Elle a soulevé un grand intérêt au sein de l'industrie, des médias et des entités publiques.

L'ACH utilise régulièrement les résultats de cette étude lors de ses rencontres avec les intervenants pour souligner et quantifier l'importante valeur de l'hydroélectricité pour le pays.

« L'ACH est un organisme très dynamique, qui entretient de bonnes relations avec les décideurs politiques et de l'industrie en plus de défendre avec efficacité les intérêts de ses membres dans un marché en constante évolution. »

Daniel St-Onge, directeur principal, Prospection – Canada, Brookfield Renewable Energy Group



PRISES DE PAROLE

Les nombreuses prises de parole tant à l'échelle nord-américaine qu'internationale en 2011 ont permis au président-directeur général de l'ACH, Jacob Irving, de faire la promotion de l'hydroélectricité au Canada en tant que ressource inestimable, propre, efficace et encore sous-exploitée.

Il a participé à neuf conférences, à titre de conférencier ou de panéliste, dont les suivantes :

CONFÉRENCE HYDROVISION 2011 À SACRAMENTO, EN CALIFORNIE, JUILLET 2011

À cette conférence, Jacob Irving a participé à deux panels distincts où il a présenté le concept d'hydroélectricité nord-américaine et a fait la promotion de l'adoption des véhicules électriques comme nouvelle source de demande potentielle d'hydroélectricité propre et renouvelable du Canada.

CONGRÈS 2011 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ AU BRÉSIL, JUIN 2011

Jacob Irving a participé à un débat entre experts sur le climat mené par Bjorn Lomborg. Le président-directeur général de l'ACH a défendu le développement hydroélectrique sans lien avec le débat sur les changements climatiques tout en soulignant ses avantages à ce sujet. Il a présenté les messages clés sur la capacité actuelle du Canada et son potentiel de croissance future ainsi que sur le besoin d'adopter les véhicules électriques.

2011 WASHINGTON ENERGY SUMMIT, SEPTEMBRE 2011

À ce sommet, Jacob Irving a transmis le message sur l'hydroélectricité nord-américaine devant un public majoritairement international et a fait connaître le potentiel canadien au personnel du Congrès américain.

FORUM ANNUEL SUR L'HYDROÉLECTRICITÉ DE L'ACH

L'ACH a tenu son 11^e forum annuel en octobre 2010 à Ottawa. Plus de 70 délégués de partout au pays ont participé à l'événement pour discuter des relations canado-américaines dans le contexte du développement et du commerce de l'hydroélectricité.

L'ACH était enchantée d'accueillir l'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Ressources naturelles d'alors. Son discours liminaire soulignait le rôle crucial joué par l'hydroélectricité au Canada comme moteur économique et solution énergétique propre. L'ACH remercie ses 21 commanditaires parmi ses organismes membres pour leur engagement soutenu envers l'Association.

En 2011, l'ACH a décidé de déplacer son forum annuel de l'automne au printemps afin d'être la seule conférence sur l'énergie à avoir lieu en mai à Ottawa, ce qui permet à un groupe de conférenciers et d'invités des plus dynamiques et variés d'être présent. Elle envisage d'accueillir 76 participants et plus de 20 commanditaires de partout au pays les 14 et 15 mai à Ottawa pour explorer le thème « Nouvelle ère de collaboration ».

« Je collabore étroitement avec Jacob et l'équipe de l'ACH par l'entremise du groupe de travail sur les pêcheries. Sympathiques et coopératifs, ils aident les membres du groupe de travail à suivre l'évolution du contexte des politiques à Ottawa. »

Jasper Lament, Gestion du risque environnemental, BC Hydro et membre du groupe de travail sur les pêcheries de l'ACH

LES GROUPE DE TRAVAIL : LE PILIER DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE L'ACH

Les groupes de travail de l'ACH jouent un rôle important dans la détermination de ses priorités et de son orientation politique. Ils ont également une valeur inestimable pour l'établissement de relations avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires nationaux dans le but de promouvoir l'hydroélectricité au Canada. Voici quelques-unes des activités principales réalisées par nos groupes de travail l'an passé.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

- Les membres ont continué à surveiller et à évaluer les questions autochtones pertinentes en 2011 et partager des bonnes pratiques.

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA POLITIQUE SUR L'ÉNERGIE PROPRE

Anciennement appelé Groupe de travail sur les émissions de gaz à effet de serre

- Le groupe de travail a été très occupé en 2011. Il a poursuivi l'analyse d'ÉcoLogo et a maintenu son engagement envers ce programme. Il a également rédigé une réponse au rapport de Global Forest Watch Canada sur les émissions des réservoirs.
- Le groupe a contribué à établir la réponse au sujet de la proposition américaine de réglementation relative à la politique sur l'énergie propre et a aidé à rédiger le livret *5 Reasons Americans Should Care about Canadian Hydropower*.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS COMMERCIALES

- Il a commandé l'étude sur l'emploi de l'ACH.
- Il a surveillé et guidé l'équipe d'étudiants de HEC Montréal dans la recherche et la rédaction d'un rapport sur un aperçu de la croissance économique future en matière d'emploi et d'investissement à la suite du développement hydroélectrique dans les décennies à venir.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PÊCHERIES

- Il a continué à surveiller et à évaluer les initiatives concernant les habitats de réserve ou la compensation des habitats.
- Il a participé avec l'ACÉ aux ateliers sur le protocole d'attente du MPO à Winnipeg, en mai 2011.

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

- Il a donné des conseils stratégiques sur l'établissement du message de l'ACH.
- Il a contribué à l'organisation et à la coordination de l'événement du caucus sur l'hydroélectricité en 2011.
- Il a fourni des observations initiales et des commentaires sur la conception d'un nouveau site Web de l'ACH.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

- Il a rédigé un mémoire pour l'examen septennal requis de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).
- Il a surveillé des évaluations environnementales et des projets importants partout au Canada.
- Il a participé aux réunions avec le gouvernement et le comité permanent, qui portaient sur le mémoire sur la LCEE.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (LEP)

- Il a maintenu l'engagement de plusieurs industries et la coordination des organisations non gouvernementales de l'environnement dans le cadre de l'examen quinquennal de la LEP.
- Il a surveillé les questions de permis et l'analyse cas par cas des espèces inscrites.
- Il a participé aux efforts en matière de relations gouvernementales pour promouvoir la position de l'ACH sur la LEP.

PAROLES DE NOS MEMBRES

Les membres sont la pierre angulaire de notre association. L'ajout de 14 nouveaux membres depuis octobre 2010 a ravi l'ACH. La participation et l'intérêt des membres, s'exprimant d'une voix commune en faveur de l'hydroélectricité à l'échelle nationale, ont une très grande valeur dans nos discussions avec les entités fédérales et les autres intervenants nationaux. Nous vous avons informés avec fierté des activités des uns et des autres au moyen de nos communications régulières et attendons avec impatience le lancement de notre site web en 2012.

